

COMPTE-RENDU de la Séance du 17 mars 2021

Approbation du procès-verbal - Séance du 24 février 2021

Nombre de conseillers :

en exercice	15	Le procès-verbal a été adopté.
présents	14	
représentés	0	
votants	14	
exprimés	13	
oui	13	
non	0	

Approbation des comptes de gestion 2020.

Commune – Eau/Assainissement – Lotissement Côte du Moulin.

Nombre de conseillers :

en exercice	15	Le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le receveur municipal est adopté à l'unanimité.
présents	14	
représentés	0	
votants	14	
exprimés	14	
oui	14	
non	0	

Vote des comptes administratifs 2020.

Commune – Eau/Assainissement – Lotissement Côte du Moulin.

Nombre de conseillers :

en exercice	15	Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur MAUDUIT Jean-Luc, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur MAITRE Daniel, Maire, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, approuve les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.
présents	14	
représentés	0	
votants	13	
exprimés	13	
oui	13	
non	0	

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés				10 372.54		10 372.54
Opérations de l'exercice	581 305.28	595 507.01	446 310.61	274 137.55	1 027 615.89	869 644.56
TOTAUX	581 305.28	595 507.01	446 310.61	284 510.09	1 027 615.89	880 017.10
Résultats de clôtures		14 201.73	- 161 800.52		-147 598.79	
Restes à réaliser			122 667.00	77 515.00	122 667.00	77 515.00
TOTAUX CUMULES	581 305.28	595 507.01	568 977.61	362 025.09	1 150 282.89	957 532.10
RESULTATS DEFINITIFS		14 201.73	- 206 952.52		-192 720.79	
COMPTE ADMINISTRATIF EAU/ASSAINISSEMENT						

COMPTE-RENDU de la Séance du 17 mars 2021

Résultats reportés	40 186.06			272 021.89	40 186.06	272 021.89
Opérations de l'exercice	106 800.96	105 675.38	13 416.28	24 667.00	120 217.24	130 342.38
TOTAUX	146 987.02	105 675.38	13 416.28	296 688.89	160 403.30	402 364.27
Résultats de clôture	- 41 311.64			283 272.61		241 960.97
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES)	146 987.02	105 675.38	13 416.28	296 688.89	160 403.30	402 364.27
RESULTATS DEFINITIFS	- 41 311.64			283 272.61		241 960.97
COMPTE ANNEXE LOTISSEMENT DE LA COTE DU MOULIN						
Résultats reportés		15 564.75		13 332.91		28 897.66
Opérations de l'exercice						
TOTAUX		15 564.75		13 332.91		28 897.66
Résultats de clôture		15 564.75		13 332.91		28 897.66
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		15 564.75		13 332.91		28 897.66
RESULTATS DEFINITIFS		15 564.75		13 332.91		28 897.66

**Demande de subvention CTD programmation 2021.
Réfection busage pour la collecte des eaux pluviales sur la RD7 en agglomération.**

Nombre de conseillers :

en exercice	15
présents	14
représentés	0
votants	14
exprimés	14
oui	14
non	0

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la présentation d'une demande de subvention auprès du Département afin que les agents communaux réalisent le remplacement des buses.
Montant total des travaux : 4 844 €
Subvention sollicitée : 50 %.

Devis de la société SAUR pour installation de compteurs de sectorisation et mise en place de la télégestion.

Nombre de conseillers :

en exercice	15
présents	14
représentés	0
votants	14
exprimés	14
oui	14
non	0

Pour permettre de quantifier le niveau de perte en eau potable, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le devis de la SAUR d'un montant de 75 918 € HT. Ce devis comprenant 4 compteurs sectoriels, matériels de télégestion et main d'œuvre.
Subventions attendues :
- Agence de l'Eau Loire Bretagne : 70 %
- Département : 10 %

Subventions 2021 aux associations.

Nombre de conseillers :

en exercice	15
présents	14
représentés	0
votants	0
exprimés	0
oui	0
non	0

Question reportée avec la séance du vote du budget 2021.

COMPTE-RENDU de la Séance du 17 mars 2021

Adhésion CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

Nombre de conseillers :

en exercice	15
présents	14
représentés	0
votants	14
exprimés	10
oui	10
non	0

Le Conseil Municipal adhère au CAUE, disponible aux collectivités qui souhaite être renseignées et aidées sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement, pour l'année 2021 et pour un montant de 150 €.

Questions diverses : Néant

Fin de la séance 20h 50.

Le Maire,

Daniel MAITRE.